

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Retraites

Pour défendre nos retraites, tous dans l'action le 3 avril 2003

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : lundi 17 mars 2003

Description :

La Fgte de la CFDT appelle à l'action pour les retraites le 3 avril

Démocratie & Socialisme

Au fur et à mesure des déclarations ministérielles, la philosophie de la réforme gouvernementale sur les retraites se précise : assurer l'équilibre financier des régimes par la détérioration du niveau des pensions des salariés du privé et du public. Ce qui est en jeu, ce sont les conditions de vie futures de millions de retraités. Ne laissons pas détruire un acquis social majeur pour le monde du travail !

Le choix du gouvernement : la régression sociale

En refusant de remettre à plat la réforme Balladur de 1993 (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix, 40 annuités), qui va faire chuter de 20 % le niveau des pensions dans le privé, le gouvernement indique clairement son refus d'assurer un haut niveau des retraites par un taux élevé de remplacement et de garantir leur pouvoir d'achat par rapport aux rémunérations des actifs.

En voulant étendre les mêmes règles à la Fonction Publique (et aux régimes des entreprises publiques ?) et, en prévoyant ensuite un nouvel allongement de la durée de cotisation pour tous, privé et public, le gouvernement s'inscrit dans une logique de régression sociale généralisée des systèmes de retraites.

En rejetant la possibilité de partir avec 40 annuités même avant 60 ans, en considérant trop coûteuse l'intégration des primes des fonctionnaires, en renvoyant aux négociations de branches la prise en compte des travaux pénibles, insalubres ou astreignants le gouvernement montre qu'il ne veut apporter aucune amélioration au système actuel.

En excluant l'augmentation des cotisations et la recherche de financements supplémentaires, sinon à la marge, le gouvernement fait le choix d'assurer l'équilibre financier futur des régimes de retraite par la baisse des pensions ou un nouvel allongement des durées de cotisation qui, en l'état actuel du marché du travail et des politiques d'entreprises, aura les mêmes conséquences. .../...

Non au nivellement par le bas

La FGTE CFDT refuse cette volonté de saper la confiance dans les systèmes par répartition pour mieux ouvrir la voie aux fonds de pensions rebaptisés « épargne salariale » pour cause de débâcle boursière.

La FGTE CFDT réaffirme la nécessité d'une réforme positive des retraites, seule à même d'assurer la confiance des futurs retraités dans les régimes de retraites par répartition qui depuis des décennies ont su assurer la solidarité entre les générations. Elle revendique :

- ▶ **La pérennisation du système par répartition** et refuse des fonds de pension alimentés par des placements boursiers : pas question de jouer nos retraites au casino, ni de créer de nouvelles inégalités !
- ▶ **Un haut niveau de remplacement pour toutes et tous**, public et privé (100 % pour les salaires au SMIC, 80 % pour 1500 eu ros, 80 % pour 3000 eu ros), un relèvement sensible des minimas et leur garantie dans la durée en référence à l'évolution des salaires : refusons les pseudo-solutions qui recherchent l'équilibre financier des régimes par une dégradation du niveau des retraite !
- ▶ **La retraite pleine et entière à 60 ans** et refuse un allongement de la durée de cotisation qui empêcherait d'exercer effectivement ce droit, à cause des carrières rétrécies par le chômage et la précarité, par les entrées tardives et les sorties anticipées du marché du travail !

- ▶ **Des départs anticipés avant 60 ans**, pour celles et ceux qui ont travaillé tôt dès qu'ils réunissent 40 annuités, et pour celles et ceux qui ont subi des travaux pénibles ou des contraintes de service public,

Agir pour une autre répartition des richesses

La FGTE CFDT réaffirme que de tels objectifs ne peuvent être atteints que par :

- ▶ **la remise en cause de la réforme Balladur** et de ses mécanismes (calcul sur 25 annuités, indexation sur les prix, 40 annuités) qui organisent la régression des pensions,
- ▶ **l'augmentation des financements** (cotisations patronales, nouvelles recettes) nécessaires pour assurer un bon niveau de pension à un nombre croissant de retraités.

Ce qui est en jeu, ce sont les conditions de vies futures de millions de retraités. Ne laissons pas détruire un acquis social majeur pour le monde du travail !

La FGTE CFDT appelle les salariés des Transports et de l'Équipement à participer aux arrêts de travail et aux manifestations décidées dans le cadre de la journée nationale d'action du 3 avril 2003 appelée sur la base de la plateforme unitaire interprofessionnelle.

Paris le 17 mars 2003